



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+d@E+ +oC4Oo.θξ+ | 8%Λo* | ٢٤٨٧oI
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'augmentation de capital du groupe « Sanofi », réservée aux salariés du groupe

Rabat, le 11 juin 2026

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 11 juin 2026 un prospectus relatif à une augmentation de capital de SANOFI réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 9 816 701 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la société Sanofi-Aventis Maroc.

Le prix de souscription s'établit à 59,87 euros, soit 640,34 dirhams.

La période de souscription, au niveau du Maroc, s'étalera du 12 au 29 juin 2026 inclus.

Le prospectus est complété par :

- Le document d'enregistrement universel 2025 de SANOFI déposé auprès de l'AMF le 17 février 2026 sous le numéro D.26-0030 ;
- Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du FCPE « SANOFI SHARES » et son règlement ;
- Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur du FCPE « Relais SANOFI SHARES » et son règlement ;
- Le règlement du Plan d'actionnariat groupe international du groupe SANOFI.

L'intégralité du prospectus visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles au siège social de la société mentionnée ci-dessus et sur le site internet de « SANOFI ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/020/2026

Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

✉ OperationsFinancieres@ammc.ma

☎ 05 37 68 89 71



www.ammc.ma



[/ammc](https://www.linkedin.com/company/ammc)



[@ammc_news](https://twitter.com/ammc_news)